



Erasmus+ Enseignement supérieur : étude et stage

Qu'est-ce que c'est ?

Avec le programme ERASMUS+ vous pouvez effectuer une partie de vos études dans un autre pays européen ou bien vous pouvez acquérir une expérience professionnelle dans une entreprise européenne.

Quelles démarches ?

Vous devez contacter le service des relations internationales de votre établissement assez longtemps avant le départ souhaité (8 à 9 mois).

Comment ça marche ?

SÉJOUR D'ÉTUDES : vous pouvez suivre des cours dans un établissement d'enseignement supérieur en Europe, qui a signé une convention avec votre établissement. Les cours que vous suivez durant votre séjour à l'étranger seront reconnus grâce au système ECTS (European Credit Transfer System).

SÉJOUR STAGE : si vous devez effectuer un stage dans le cadre de vos études, grâce à une convention de stage Erasmus+, vous pouvez vivre une expérience professionnelle dans une entreprise d'un autre pays européen.

A noter ! Depuis 2014, les jeunes récemment diplômés peuvent effectuer leur stage Erasmus+ pendant 12 mois après l'obtention du diplôme.

POUR QUI ? Tous les étudiants à partir de la deuxième année d'études.

OÙ ? Les pays membres de l'Union européenne et pays tiers participant au programme.

DURÉE : séjour d'études : 3 mois à 1 an / stage : 2 mois à 1 an.

FINANCEMENT : Une bourse Erasmus+ est accordée d'un montant de 150 à 400€ par mois (100 à 200€ par mois supplémentaires pour les stages).





Sara, étudiante rémoise en Erasmus à Valencia (Espagne)

J'ai choisi l'Espagne pour mon Erasmus, parce que c'est un pays, une culture et surtout une langue qui m'ont toujours intéressés.

C'est en novembre, alors que j'étais étudiante en troisième année de Licence de Droit à l'Université de Reims Champagne-Ardenne, que j'ai complé-

té un dossier de candidature Erasmus, avec CV et lettre de motivation, pour préciser les raisons pour lesquelles je voulais participer au programme. Après acceptation de mon dossier en février, j'ai préparé mon départ dans ses détails pratiques et administratifs et je suis partie en août pour l'Université de Valencia. Le premier mois était un peu difficile, parce qu'il fallait trouver un logement, choisir ses cours, terminer les démarches avec l'Université d'accueil, et s'adapter à une langue et un accent totalement nouveau.

Comme avantages du programme Erasmus, je pourrais citer la découverte d'une culture, d'habitudes de vie différentes de la France. Bien évidemment, on apprend à parler et à maîtriser une langue, mais ce n'est pas le plus grand avantage. Je dirai que cette expérience a été l'opportunité de rencontrer beaucoup de monde de toutes les nationalités.

C'est un moyen exceptionnel de devenir autonome, indépendante et d'apprendre à gérer seule les difficultés de la vie quotidienne. C'est aussi une expérience qui se valorise énormément sur un CV, parce qu'elle démontre que nous avons appris à nous adapter à de multiples choses, et qu'il sera donc plus facile pour nous de travailler en équipe. C'est un apprentissage accéléré de la vie, dont on garde un souvenir plus que positif.



ipe-champagneardenne@crij-ca.fr

CRIJ Champagne-Ardenne - Centre Europe Direct

41 rue de Talleyrand - 51100 Reims - Tél. 03 26 79 84 75



www.jeunes-ca.fr (rubrique *Bouger à l'international*)



europa desk





Voltaire et Sauzay « Des échanges franco-allemands »

Qu'est-ce que c'est ?

Ces deux programmes coordonnés par l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ), permettent à des collégiens et des lycéens d'effectuer un séjour d'études en Allemagne.

Quelles démarches ?

Vous devez contacter votre chef d'établissement ou votre professeur d'allemand, puisque c'est l'établissement d'origine qui est responsable de la réalisation de l'échange.

Comment ça marche ?

BRIGITTE SAUZAY : l'échange est basé sur le principe de réciprocité. Vous séjournez pendant trois mois consécutifs (soit 84 jours) dans le pays partenaire. Durant la période de l'échange, vous êtes hébergé dans la famille de l'élève partenaire et vous fréquentez le même établissement scolaire que ce dernier pendant au moins six semaines.

POUR QUI ? Les élèves de 4ème, 3ème, 2nde ou 1ère ayant un minimum de deux ans d'apprentissage de l'allemand.

DURÉE : 3 mois.

FINANCEMENT : Une subvention forfaitaire pour frais de voyage peut être accordée par l'OFAJ.

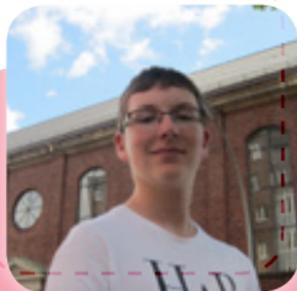
VOLTAIRE : vous séjournez dans votre famille d'accueil allemande pendant 6 mois, de mars à août, puis vous accueillez votre correspondant Allemand en France pour les 6 mois suivants, de septembre à février. Les élèves Voltaire sont scolarisés dans l'établissement de leur partenaire.

POUR QUI ? Les élèves de 3ème et 2nde.

DURÉE : 6 mois.

FINANCEMENT : l'OFAJ peut accorder une bourse aux participants.





Jules, en échange Sauzay à Harsefeld (Allemagne)

J'ai connu le programme grâce à ma professeure d'allemand. Quand j'ai intégré l'option Abibac au lycée, cela me semblait bien de suivre le programme Sauzay, pour améliorer mon allemand, dans cette filière où l'allemand est majoritaire et séjourner dans ce pays que j'adore plus que tout au monde.

Ma professeure d'allemand a envoyé ma lettre de candidature au comité de jumelage d'Harsefeld, ville jumelée à Asfeld, la ville où j'habite. C'est là que j'ai trouvé un correspondant qui était aussi motivé que moi.

Je suis donc parti en Mai 2015 chez mon correspondant, pour trois mois. Pendant l'échange, ce qui était difficile pour moi, c'était que je devais me lever tôt le matin. Il y a aussi le fait de rester 24h/24 avec mon correspondant mais en général j'ai vraiment beaucoup progressé en allemand. Maintenant, j'arrive à parler allemand presque couramment et ça impressionne beaucoup de monde. Ensuite on peut rencontrer de nouvelles personnes (par exemple j'ai toute la classe de mon corres' qui est amie avec moi) et on peut découvrir une culture magnifique.

Je conseille à tous ceux qui caressent l'idée de participer au projet de ne pas avoir peur devant la longueur du séjour : malgré ce que l'on dit, ça passe vraiment très vite. Enfin, il faut un maximum profiter de tout, passer du bon temps et ne pas hésiter à demander de l'aide si besoin, les Allemands sont accueillants !



ipe-champagneardenne@crij-ca.fr

CRIJ Champagne-Ardenne - Centre Europe Direct

41 rue de Talleyrand - 51100 Reims - Tél. 03 26 79 84 75



www.jeunes-ca.fr (rubrique Bouger à l'international)



europa desk





Stage enseignement et formation professionnels

Qu'est-ce que c'est ?

Erasmus+ permet aussi aux apprentis et aux élèves de l'enseignement secondaire en formation professionnelle d'effectuer un stage professionnel en entreprise dans un autre pays européen.

Comment ça marche ?

Si vous êtes apprenti, élève en formation professionnelle ou que vous venez d'obtenir votre diplôme, vous pouvez effectuer un stage professionnel au sein d'une entreprise ou d'une association dans un autre pays européen. Vous pouvez aussi faire une partie de votre formation dans un établissement de formation professionnelle d'un autre pays européen, si une période en entreprise est également prévue dans le programme d'échange.

Pour les périodes de mobilité d'un mois ou plus, un soutien linguistique en ligne vous sera proposé avant, et/ou pendant le stage. Une bourse mensuelle, dont le montant dépend du pays de destination, vous sera aussi attribuée.

Quelles démarches ?

Vous devez contacter au sein de votre établissement d'enseignement professionnel, le service ou la personne chargée des échanges Erasmus+.

POUR QUI ? Apprentis et élèves de l'enseignement secondaire en formation professionnelle pendant leur formation et dans l'année qui suit l'obtention de leur diplôme.

DURÉE : de 2 semaines à 12 mois.

OÙ ? Pays participants au programme Erasmus+ (les 28 pays de l'UE + Islande, Liechtenstein, Norvège, Turquie, Ancienne République Yougoslave de Macédoine).



Léa, en stage en Espagne



Léa, 16 ans, en Bac Professionnel « Accompagnement, soins et services à la personne » au lycée professionnel Jeanne d'Arc de Vouziers dans les Ardennes, a effectué son stage de 3 semaines, en Espagne, dans une maison de retraite à Totana, près de Murcie.

« C'était la première fois que je partais aussi longtemps à l'étranger et la première fois que je prenais l'avion. Avant de partir, je n'avais pas de craintes particulières parce que tout avait bien été préparé avec mes professeurs. Sur place, même si certaines choses m'ont un peu étonnée au début (les heures des repas, les techniques de travail un peu différentes parfois), j'ai vraiment bien aimé cette expérience : l'accueil chaleureux de la famille qui m'hébergeait, l'encadrement de l'aide-soignante en chef, le contact avec les personnes âgées, les paysages vraiment différents. Tout ça c'est très formateur et trois semaines ça passe très vite ! ».

 ipe-champagneardenne@crij-ca.fr

CRIJ Champagne-Ardenne - Centre Europe Direct

41 rue de Talleyrand - 51100 Reims - Tél. 03 26 79 84 75

 www.jeunes-ca.fr (rubrique *Bouger à l'international*)



europdesk



RÉGION
CHAMPAGNE
ARDENNE 



Au Pair

Vue familiale et apprentissage linguistique

Qu'est-ce que c'est ?

Partir au pair est une formule qui vous permet de séjourner dans une famille d'accueil d'un autre pays pour s'occuper des enfants, effectuer quelques tâches ménagères et participer à la vie familiale.

Quelles démarches ?

Pour partir, vous pouvez contacter une agence de placement au pair (coût : de 250 à 300€ - choisissez prioritairement les agences qui font partie de l'Ufaap).

Mais il est également possible de consulter des sites de mise en relation directe gratuits :

- www.aupair.com/fr
- www.aupair-world.net
- www.findaupair.com

Comment ça marche ?

Vous travaillerez entre 30 et 40 heures par semaine avec 1 à 2 journées complètes de repos. En contrepartie, vous serez logez, nourrie et recevrez environ 80€ par semaine d'argent de poche.

C'est un moyen économique d'améliorer ses compétences linguistiques. Un niveau de base suffit pour les principales destinations européennes et en revanche, un niveau intermédiaire est requis pour les Etats-Unis.

Les frais de voyage sont à votre charge (sauf pour les Etats-Unis).

POUR QUI ?

Pour tous, de 18 à 30 ans (souvent destiné aux jeunes filles).

OÙ ?

Pays européens, Etats-Unis, Canada, Australie et Nouvelle-Zélande.

DURÉE :

de 9 mois à 12 mois (des possibilités l'été).



Diane, au pair à Washington (Etats-Unis)



A la fin de ma licence je me sentais un peu perdue. Donc, pour avoir le temps de réfléchir et pour perfectionner mon anglais, je suis partie aux Etats-Unis pour un an, en tant que jeune fille au pair. J'ai choisi les Etats-Unis, parce que c'est un pays qui m'a toujours très attiré.

Alors, je me suis renseignée sur internet où j'ai trouvé une agence de placement au pair avec laquelle je suis partie. J'ai préparé mon dossier (inscription, visa, attestations, rendez-vous...) et cherché la bonne famille d'accueil, ce qui m'a pris 3 mois.

Pendant mon séjour, les difficultés que j'ai rencontrées étaient plutôt au niveau culturel et en particulier autour de l'éducation des enfants qui diffère de la nôtre. Mais j'ai eu une famille extra, qui m'a toujours soutenue.

Les avantages de ce séjour étaient d'être toujours en pleine immersion, dans une famille, baignée par la langue que l'on veut apprendre. L'intégration dans la famille et le temps libre étaient équilibrés. On a même la possibilité de voyager, par exemple, car on a droit à des congés. Cela permet de découvrir un pays magnifique.

Ce séjour m'a apporté beaucoup d'autres choses : j'ai appris à ne pas juger sans connaître, être ouvert d'esprit et avoir confiance en moi. Maintenant je me sens plus déterminée. Mais il faut absolument choisir la bonne famille d'accueil. C'est avec elle que vous allez partager votre vie et honnêtement elle détermine en grande partie toute la réussite de votre année. Quoiqu'il en soit, cela a été l'année la plus extraordinaire de ma vie.

 ipe-champagneardenne@crij-ca.fr

CRIJ Champagne-Ardenne - Centre Europe Direct

41 rue de Talleyrand - 51100 Reims - Tél. 03 26 79 84 75

 www.jeunes-ca.fr (rubrique *Bouger à l'international*)



Partir pour travailler

VIE et VIA

Une expérience professionnelle internationale

Qu'est-ce que c'est ?

Le V.I. est un dispositif français qui permet aux jeunes diplômés de vivre une expérience professionnelle dans une entreprise française (VIE) ou au sein d'une administration française (VIA) à l'étranger.

Quelles démarches ?

Il faut déposer son CV sur www.civiweb.com et postuler aux offres diffusées en ligne. Pour le VIE il est également conseillé de postuler directement auprès des entreprises françaises travaillant à l'international.

A noter qu'une partie des missions VIE se font aussi à l'issue d'un stage réussi.

Comment ça marche ?

VOLONTARIAT INTERNATIONAL EN ENTREPRISE

Le VIE permet d'effectuer une mission dans une entreprise française implantée ou cherchant à se développer à l'étranger. Tous les secteurs d'activités sont concernés par ces missions VIE : finance, marketing, comptabilité, logistique, informatique, ingénierie...

VOLONTARIAT INTERNATIONAL EN ADMINISTRATION

Le VIA permet d'effectuer une mission au sein d'un organisme public français à l'étranger : ambassades et consulats, Alliances françaises, centres culturels français, missions économiques...

La mission est rémunérée (1 300 à 3 700 €/mois) et vous bénéficiez d'une couverture sociale.

POUR QUI ?

Jeunes diplômés, avec ou sans expérience professionnelle, de 18 à 28 ans.

OÙ ?

Dans le monde entier.

DURÉE :

de 6 mois à 2 ans.



www.civiweb.com

Agnès, VIE en Chine



J'ai effectué mon projet de fin d'études de 6 mois en Chine et mon diplôme obtenu j'ai souhaité y retourner. De retour en France, j'ai cherché un emploi et en regardant le site ubifrance et civiweb, j'ai découvert le VIE et entre autres, une annonce qui me semblait intéressante.

Une PME française installée à Pékin cherchait en effet un VIE pour assurer un service après-vente avec ses clients chinois. La mission que j'avais au sein de l'entreprise était centrée sur mes compétences technologiques et puis a pris une orientation commerciale.

Ce VIE est une opération « 100% gagnant » pour les protagonistes : pour l'entreprise qui dispose d'une personne « à moindres frais » pendant deux ans au maximum, et pour le jeune diplômé qui a une mission précise à faire, dans un cadre de travail intéressant.

Source : www.ubifrance.fr

 ipe-champagneardenne@crij-ca.fr

CRIJ Champagne-Ardenne - Centre Europe Direct

41 rue de Talleyrand - 51100 Reims - Tél. 03 26 79 84 75

 www.jeunes-ca.fr (rubrique *Bouger à l'international*)



europdesk





Partir pour travailler

Programme Vacances Travail (PVT) Voyage, travail, indépendance

Qu'est-ce que c'est ?

Le Programme Vacances-Travail (Working Holiday Visa) vous donne l'opportunité de partir à la découverte d'un pays étranger et de sa culture tout en étant autorisé à y travailler grâce à l'obtention d'un permis ou visa de travail spécifique.

Comment ça marche ?

Avec le PVT, vous pouvez partir dans un des pays qui ont signé cet accord avec la France, et y voyager et travailler pendant un an. Ainsi, vous pouvez alterner des périodes de petits boulots (travaux agricoles, tourisme, restauration, manutention...) et des périodes passées à découvrir et visiter le pays... Il existe des programmes comme Wwoofing ou Help-X qui vous permettent de travailler chez les locaux en échange d'être logé et nourri.

Vous êtes totalement autonome pendant votre séjour, mais la communauté PVTiste dispose d'un portail d'une très grande richesse, avec de nombreux dossiers, conseils, forums... qui vous permettront de bien préparer votre séjour.

Quelles démarches ?

Se connecter sur le site de l'ambassade du pays de destination et remplir certains conditions pour obtenir ce visa : âge, conditions de ressources...

Attention : certains pays délivrent un nombre limité de ce visa.

POUR QUI ? Jeunes de 18 à 30 ans, de nationalité française.

OÙ ? Argentine, Australie, Canada, Corée du Sud, Japon, Nouvelle-Zélande, Hong-Kong et Russie. Prochainement le Brésil, le Chili et la Colombie.

DURÉE : maximum un an (deux pour le Canada).



www.pvtistes.net

Camille, Ptitiste en Australie



Après le bac je ne me sentais pas prête pour commencer des études supérieures et voulais prendre du champ et vivre une expérience totalement différente. En plus, je voulais améliorer mon anglais, car je ne savais presque pas du tout parler l'anglais.

J'ai connu le PVT sur Internet, comme par exemple des forums de personnes qui partagent leurs expériences. J'ai choisi l'Australie car je voulais être dépay-sée et pour ne pas rentrer sur un coup de tête à la première difficulté.

Au début, j'ai pensé y rester 6 mois. A mon arrivée c'était assez difficile de trouver un travail à cause de la barrière linguistique (et parce que les Français n'ont pas toujours bonne réputation). J'ai trouvé un petit poste au pair puis du Fruit-Picking. Ensuite, j'ai rencontré des amis et j'ai décidé de rester plus longtemps de sorte que j'y suis restée 2 ans et j'ai fini par travailler en tant que chef de cuisine dans un restaurant.

Aujourd'hui, je suis très contente de ce choix, parce que je suis devenue bilingue, j'ai découvert une culture et un continent magnifique. A tous ceux qui veulent faire ça, je peux conseiller de se jeter à l'eau et d'y aller. En Australie il y a beaucoup de Français, mais il faut parler anglais pour profiter au maximum de cette chance. Pendant ces 2 ans je n'avais presque aucun contact francophone. Moi, je ne retiens que du positif de cette expérience. On gagne en indépendance et on trouve sa voie.

Maintenant, avec mon copain que j'ai connu là-bas, nous nous apprêtons à aller vivre en Angleterre...

 ipe-champagneardenne@crij-ca.fr

CRIJ Champagne-Ardenne - Centre Europe Direct

41 rue de Talleyrand - 51100 Reims - Tél. 03 26 79 84 75

 www.jeunes-ca.fr (rubrique *Bouger à l'international*)



europdesk





Partir pour travailler

Eurodyssée et MEVIPRO+ Une expérience professionnelle en Europe

Qu'est-ce que c'est ?

Ces deux programmes permettent aux demandeurs d'emplois champardennais y compris les jeunes diplômés, de vivre une expérience professionnelle dans une entreprise d'un autre pays européen pour une durée de 3 à 7 mois.

Comment ça marche ?

EURODYSSÉE

Il s'agit d'un **stage professionnel** dans une structure d'accueil (entreprise, association, collectivité locale...) dans une des régions européennes participant au programme (environ 30 régions). Vous bénéficiez d'un mois de cours intensifs de langue sur place, vous êtes hébergé et bénéficiez d'une allocation de stage (le montant dépend de la région d'accueil). Tous les secteurs professionnels sont concernés (agroalimentaire, tourisme, communication, bâtiment...).

Pour participer au programme, il faut avoir entre 18 et 30 ans, **être demandeur d'emploi** inscrit à Pôle Emploi, être domicilié en Champagne-Ardenne et avoir un projet professionnel.

Quelles démarches ?

Il faut envoyer votre candidature en français et dans une autre langue (CV et lettre de motivation précisant votre projet professionnel) à la Région Champagne-Ardenne, accompagnée des conclusions d'entretien avec votre conseiller Pôle Emploi ou Mission locale, qui justifient votre projet de mobilité européenne.

MEVIPRO+

Le programme MEVIPRO+ de la Région Champagne-Ardenne permet aux demandeurs d'emploi d'effectuer un **stage professionnel** dans plusieurs pays européens (Allemagne, Irlande et Royaume-Uni) sans conditions de diplôme ou secteur d'activité. Vous bénéficiez d'un cours de langue de trois à quatre semaines et d'une allocation de stage de 240€ par semaine.

Pour participer au programme, il faut **être demandeur d'emploi**, inscrit au Pôle Emploi et domicilié en Champagne-Ardenne, avoir plus de 18 ans et avoir un projet professionnel.



Alban, stagiaire Eurodyssée en Belgique



Après avoir fait des études de pharmacie et un master 2 en chimie médicinale, j'étais à la recherche d'un emploi. Les recruteurs me disaient souvent que mon parcours était trop académique et qu'il me manquait de l'expérience professionnelle. Alors, quoi faire ?

Afin de valoriser mon CV, je me suis renseigné à l'APEC, également au CRIJ et à l'Université sur les différents programmes de mobilité. Ils m'ont parlé d'Eurodyssée, un programme qui offre la possibilité de faire un stage dans une entreprise à l'étranger.

Ma candidature a été acceptée tout de suite. Du fait que les meilleures offres de stage dans l'industrie pharmaceutique se trouvaient en Wallonie, j'ai fait mes valises pour travailler et vivre 5 mois de ma vie en Belgique.

L'accueil chez le partenaire était formidable : j'étais immédiatement intégré dans l'équipe d'une manière professionnelle ainsi que personnelle. J'étais chargé de missions avec responsabilités mais aussi avec beaucoup de liberté. De toute façon, c'était une expérience très formatrice sur le plan professionnel. En plus, ce séjour m'a permis de profiter au maximum de l'ambiance cool et multiculturelle, par exemple pendant les week-ends culturels organisés pour les stagiaires Eurodyssée.

Si je fais le bilan de ce stage, je peux dire que je suis amplement satisfait du programme. C'était l'expérience professionnelle manquante dans mon CV et c'est grâce à ce stage que j'ai pu trouver ensuite un emploi. Maintenant je suis embauché en tant que consultant junior en ingénierie pharmaceutique, en Belgique notamment ! Je ne peux que recommander de faire un stage Eurodyssée.

 ipe-champagneardenne@crij-ca.fr

CRIJ Champagne-Ardenne - Centre Europe Direct

41 rue de Talleyrand - 51100 Reims - Tél. 03 26 79 84 75

 www.jeunes-ca.fr (rubrique *Bouger à l'international*)



europdesk





Erasmus+ Échanges de jeunes

Qu'est-ce que c'est ?

Les échanges de jeunes offrent à des groupes de jeunes de différents pays l'occasion de se rencontrer et d'apprendre à mieux se connaître autour d'un thème principal et d'activités variées.

Quelles démarches ?

Les échanges sont organisés par une association, une collectivité ou un groupe de jeunes informel. Les dossiers sont à déposer en ligne sur le site de l'Agence Nationale du programme.

Attention :

3 dates de dépôt de dossiers par an.

Comment ça marche ?

Le projet peut concerner de 16 à 60 jeunes issus d'au moins deux pays différents. Les jeunes participants doivent être impliqués dans la préparation de l'échange. Chaque groupe national doit avoir au moins quatre participants et un accompagnateur adulte.

Les jeunes participants au programme travaillent ensemble sur une thématique (par exemple, la lutte contre les exclusions, le racisme et la xénophobie, la diversité culturelle, l'avenir de l'Europe...).

Lors d'un échange de jeunes, les groupes organisent une série d'activités (ateliers, débats, jeux de simulations, activités de plein air, visites culturelles...) autour du thème de l'échange.

POUR QUI ?

Les jeunes de 13 à 30 ans, issus d'un pays de l'UE et de nombreux pays voisins de l'UE.

DURÉE :

de 5 à 21 jours (jours de voyage exclus).



« Le sport sans frontières » échange coordonné par l'ij Nord-Pas-de-Calais



Le projet multilatéral « Le sport sans frontières » a eu lieu à Saint-André, près de Lille. Il a réuni 36 jeunes âgés de 13 à 18 ans de 3 pays européens : Allemagne, Pologne et France, du 27 juillet au 3 août 2013. L'échange visait à intéresser les jeunes à la promotion d'un mode de vie sain, grâce à des activités physiques et de sport de masse, en mettant en avant des comportements sains, l'inclusion sociale et la participation active des jeunes. Les jeunes ont découvert différents sports collectifs et individuels. Des ateliers, des activités et des échanges en équipe internationale ont permis de travailler sur la place du sport dans chaque pays, afin de faire tomber la barrière de la nationalité. Cette thématique du sport sans frontières a mis l'accent sur le bien-être, « le vivre ensemble », la tolérance, le respect et le fair-play.

Quelques paroles de jeunes ayant participé à ce projet :

- « J'ai fait des rencontres inoubliables qui m'ont rendu plus tolérante, ce fut un enrichissement culturel .»
- « A la suite de ce séjour, j'ai décidé de passer mon diplôme de langues étrangères et pourquoi pas m'investir dans l'humanitaire. »
- « Avant le séjour, je pensais qu'en Europe on vivait partout de la même façon, mais grâce au séjour européen, je connais d'autres modes de vie »
- « La barrière de la langue au début nous rend distants, mais grâce à des activités communes, on arrive à réduire cette barrière .»



ipe-champagneardenne@crij-ca.fr

CRIJ Champagne-Ardenne - Centre Europe Direct

41 rue de Talleyrand - 51100 Reims - Tél. 03 26 79 84 75



www.jeunes-ca.fr (rubrique *Bouger à l'international*)



europdesk





Partir pour se rendre utile

Chantiers de jeunes internationaux Une première expérience de solidarité internationale

Qu'est-ce que c'est ?

Proposés par de nombreuses associations de jeunesse et d'éducation populaire, les chantiers de jeunes internationaux ont pour vocation de favoriser la rencontre et l'échange entre jeunes de différents pays. Pour cela, des actions concrètes d'intérêt général sont mises en œuvre : construction de salles de classe, de dispensaires, de bibliothèques, projets liés à la protection de l'environnement, à l'animation extra-scolaire, à la culture, à l'humanitaire...

Quelles démarches ?

La plupart des associations organisatrices de chantiers internationaux sont membres du réseau Cotravaux. Consultez la liste des chantiers proposés par chacune de ces associations.

Comment ça marche ?

D'une durée de quelques semaines, les chantiers ont majoritairement lieu en été. Vous pouvez partir en groupe ou en individuel.

Des conditions particulières d'âge, de préparation, d'expérience sont demandées pour certains pays, et notamment les pays dits "du Sud".

Les frais liés à la mission sont généralement les frais d'inscription au projet, vos frais de transport et parfois des frais complémentaires liés au séjour.

Les chantiers peuvent être une première expérience pour ceux qui souhaitent ultérieurement s'engager dans d'autres formes de volontariat à plus long terme, comme le Service civique à l'étranger, le Service Volontaire Européen ou le Volontariat de Solidarité Internationale.

POUR QUI ? Souvent à partir de 18 ans

OÙ ? Le monde entier.

DURÉE : quelques semaines, l'été.



www.cotravaux.org



Le chantier international de Lydiane à Tzajala (Mexique)



Lydiane, une étudiante de 22 ans, originaire de Vendée, est bénévole depuis l'âge de 15 ans sur des chantiers internationaux en France et à l'étranger. Affectée cette fois au Mexique, pour participer aux activités de la coopérative de Cotzaselch en travaillant en étroite collaboration avec les villageois et la communauté Ha O Mek ka.

« J'ai fait ces chantiers parce que j'aime la nature du projet, j'aime aussi rencontrer de nouvelles personnes. Cette expérience m'a apporté plein de choses : mieux me connaître, gérer les relations entre les personnes de cultures différentes, découvrir de nouveaux fonctionnements. Cela apporte également beaucoup de rires, d'humour, de joie à partager et du plaisir à travailler ensemble... ».

« Pendant ce chantier, j'ai effectué plusieurs missions : j'ai participé à la construction d'un petit bassin pour terminer le cycle de traitement des eaux usées avant de les rejeter dans la rivière, j'ai fabriqué des toilettes sèches et une cuisinière à bois économique et j'ai pu participer à des activités visant à redécouvrir et développer des savoir-faire locaux : herboristerie, composte, agriculture traditionnelle. »

« Toutes ces activités je les ai effectuées, bien évidemment en partageant le quotidien des habitants du village et avec l'ensemble des bénévoles venus de France, de Corée, du Japon et du Mexique ».

Un projet proposé par Solidarité Jeunesses en coopération avec l'association Nataté, située à San Cristobal de las Casas dans le Chiapas, au Mexique.

 ipe-champagneardenne@crij-ca.fr

CRIJ Champagne-Ardenne - Centre Europe Direct

41 rue de Talleyrand - 51100 Reims - Tél. 03 26 79 84 75

 www.jeunes-ca.fr (rubrique Bouger à l'international)



europdesk





Erasmus+ Service Volontaire Européen (SVE)

Qu'est-ce que c'est ?



Le Service Volontaire Européen permet de travailler en tant que volontaire pour une durée de plusieurs mois au sein d'une association dans un pays européen.

Comment ça marche ?



Les missions proposées concernent des domaines très variés : protection de l'environnement, prévention santé, aide aux personnes âgées, lutte contre les discriminations, information des jeunes, aide aux personnes handicapées, art et culture...

Tous les frais liés à la mission du volontaire sont pris en charge par l'Union européenne et l'organisation d'accueil : hébergement, transport, nourriture, argent de poche, couverture sociale.

Quelles démarches ?



Pour partir, vous devez vous rapprocher d'une «organisation d'envoi» de votre région.

Le rôle de cette organisation est de vous accompagner dans vos démarches : définition du projet, recherche de l'association d'accueil, préparation au départ.

POUR QUI ? Pour les jeunes entre 17 et 30 ans, aucun critère de formation ou diplôme n'est exigé, mais une forte motivation et un engagement personnel sont nécessaires.

OÙ ? Dans les pays membres de l'Union européenne + AELE, Turquie, Suisse, Ancienne République Yougoslave de Macédoine et les pays voisins : Europe Orientale, Balkans, Méditerranée, Russie.

DURÉE : 2 mois à 1 an.



Benjamin, SVE à Murcie (Espagne)



Après avoir mis fin à mes études à l'Université, j'avais envie d'une coupure, d'un moment pour réfléchir tout en faisant quelque chose d'utile pour moi et pour les autres.

Un ami à moi, qui avait lui aussi fait un Service Volontaire Européen, m'a donné l'idée de tenter également ma chance avec ce programme de mobilité.

La mission qui me convenait le plus, se trouvait en Espagne à Murcie. Ce n'était pas vraiment le pays que j'ai choisi, mais plutôt le projet le plus intéressant pour moi. Je proposais des cours de français et des animations linguistiques dans des écoles et des associations de la ville.

Au début du SVE, l'organisation d'accueil m'a offert un certain temps d'adaptation pour découvrir les lieux, les personnes et l'association elle-même. Mais les vrais projets démarrent toujours très vite ! J'ai pu travailler et découvrir un métier, un domaine d'action (la collaboration internationale), le monde associatif, une culture, un pays ainsi qu'un peuple accueillant.

Aujourd'hui, je peux dire que mon SVE m'a responsabilisé, m'a instruit, m'a donné de nouvelles perspectives et m'a finalement aussi changé d'une manière positive. Évidemment, le séjour donne aussi des compétences linguistiques !

Pour ceux qui ont envie de faire une telle expérience, voici un conseil : sortez, profitez de toute occasion d'apprentissage, voyagez dans le pays, faites-vous des amis, parlez le plus possible la langue locale... Vivez le SVE, car c'est une source d'apprentissages gigantesque ! A vos marques, SVE, partez !

 ipe-champagneardenne@crij-ca.fr

CRIJ Champagne-Ardenne - Centre Europe Direct

41 rue de Talleyrand - 51100 Reims - Tél. 03 26 79 84 75

 www.jeunes-ca.fr (rubrique *Bouger à l'international*)



europa
desks





Partir pour se rendre utile

Volontariat de Solidarité Internationale (VSI)

Qu'est-ce que c'est ?

Le VSI a pour objet « l'accomplissement à temps plein d'une mission d'intérêt général ». Le VSI est un dispositif encadré par la loi du 23 février 2005. Il engage formellement un organisme d'envoi, une structure d'accueil et un volontaire, gage de la qualité de la mission. Actuellement, 27 organisations sont agréées par l'Etat français pour l'envoi de VSI. Environ 2 500 volontaires partent en mission chaque année.

Quelles démarches ?

Si vous avez le profil recherché, vous pouvez consulter la liste des ONG agréées membres de CLONG Volontariat, la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale et la Plateforme des volontariats internationaux de France Volontaires, publier votre candidature spontanée en ligne, ou contacter directement les ONG agréées.

Comment ça marche ?

Les domaines d'intervention peuvent concerner l'enseignement, l'action sanitaire et sociale, l'information et la communication, le développement rural, la gestion et la coordination de projets de développement, l'administration publique et territoriale...

Toutes ces missions requièrent donc de posséder une formation et/ou expérience professionnelle spécifiques.

POUR QUI ? Le VSI s'adresse aux personnes majeures, célibataires ou en couple, sans condition de nationalité et sans limite d'âge.

OÙ ? Le VSI ne peut s'exercer qu'en dehors de l'espace économique européen.

DURÉE : d'une durée minimum de 12 mois et 24 mois au maximum, l'expérience est plafonnée à 6 ans au cours de la vie.



www.clong-volontariat.org
wwwfrance-volontaires.org



Côme en mission de Constructeur/ Professeur au Togo



Grâce à ma courte expérience du volontariat en Lituanie, j'ai découvert la richesse des échanges interculturels. C'est pourquoi, pendant mes années d'étudiant, j'ai tranquillement mûri le projet de repartir bâtir quelque chose, quelque part ! Ma seule exigence concernait le type de mission,

c'est-à-dire un projet de construction en lien avec ma formation.

Je suis parti à Vaogan, au Togo, aider les religieuses à construire ce qui devait être le plus grand bâtiment (7 500 m²) en brique de terre stabilisée de la région. Je ne suis pas vraiment le constructeur mais plutôt le représentant des Sœurs pour la construction d'un centre de formation spirituelle et agricole. En complément du chantier et en réponse à mon souhait de travailler avec des jeunes, on m'a proposé un poste d'enseignant dans deux classes de seconde d'un petit lycée.

Je ne suis certainement pas le premier à le dire, mais cette année est passée à toute vitesse. Je me rappelle parfois mon arrivée (premier voyage en Afrique), l'animation nocturne, la peur de manger dans la rue, l'envie de connaître les traditions et la culture. Beaucoup de choses restent à découvrir, mais j'ai appris à vivre dans ma petite ville, à connaître mes voisins, à négocier mes carottes sur le marché... Il m'a fallu du temps pour me faire accepter sur le chantier, apprendre à présenter de nouvelles idées ou encore trouver la bonne méthode pour expliquer le cours aux élèves.

A tout point de vue, c'est une expérience très enrichissante, c'est pourquoi j'ai choisi de prolonger ma mission d'un an afin de profiter pleinement de ce que j'ai pu construire ici.

 ipe-champagneardenne@crij-ca.fr

CRIJ Champagne-Ardenne - Centre Europe Direct

41 rue de Talleyrand - 51100 Reims - Tél. 03 26 79 84 75

 www.jeunes-ca.fr (rubrique *Bouger à l'international*)



europa desk





Service Civique à l'International

Effectuer une mission au service de la collectivité

Qu'est-ce que c'est ?

Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans conditions de diplôme ; seules comptent la motivation et la volonté de s'engager dans un projet local. Depuis sa création, le service civique s'est ouvert également sur des missions à l'international.

En 2013, il s'agissait de 400 nouveaux projets d'accueil dans une quarantaine de pays. Depuis sa création en 2010, plus de 1 000 volontaires se sont engagés à travers plus de 80 pays.

Comment ça marche ?

Il s'agit de missions d'intérêt général dans l'un des domaines d'actions reconnu prioritaire pour la France : Culture et loisirs, Développement international et action humanitaire, Éducation pour tous, Environnement, Mémoire et citoyenneté, Santé, Solidarité, Sport.

Les volontaires sont accueillis au sein d'organismes à but non lucratif (associations, ONG, collectivités, établissements publics...) en France et/ou à l'étranger dans le cadre d'un partenariat avec un organisme agréé en France. Les volontaires sont indemnisés à hauteur de 573€ par mois.

Quelles démarches ?

Renseignez-vous auprès de :

- Agence du Service Civique
www.service-civique.gouv.fr
- Réseau Espaces volontariats de France Volontaires
www.evf.org

POUR QUI ?

Tous les jeunes de 16 à 25 ans.

OÙ ?

Plus de 70 pays d'accueil à travers le monde.

DURÉE :

de 6 à 12 mois maximum (tout ou partie de la mission est réalisé à l'étranger).





*Laure,
avec l'association Enfants du Río (Pérou)*

Un programme de réinsertion pour les enfants des rues de Lima propose aux enfants de participer à des ateliers trois après-midis par semaine. Un suivi individualisé est mis en place. L'objectif, lorsque cela s'avère possible, permettre aux enfants de retourner vivre dans leur famille ou intégrer un foyer d'accueil.

La mission de Laure est de soutenir et de renforcer l'équipe locale, en participant à toutes les activités de l'association, notamment dans la coordination, l'organisation et le suivi des actions. Elle est aussi en mesure de prendre des initiatives, d'acquérir une certaine autonomie dans les tâches à accomplir, et elle a notamment aidé à mettre en place un programme de remise à niveau scolaire pour les enfants, en partenariat avec l'association d'éducation Fe y Alegria.

"Engagée pour une année auprès d'Enfants du Río, mon service civique m'a offert l'opportunité de réaliser un rêve de longue date en consacrant mon temps, mon cœur et mes compétences aux enfants des rues de Lima. Engagée pour toujours, il sera tout au long de ma vie une référence pour réaliser d'autres projets, autrement", confie Laure.

 ipe-champagneardenne@crij-ca.fr

CRIJ Champagne-Ardenne - Centre Europe Direct

41 rue de Talleyrand - 51100 Reims - Tél. 03 26 79 84 75

 www.jeunes-ca.fr (rubrique *Bouger à l'international*)



europadesk





Mon projet de Solidarité Internationale

Interroger ses motivations

L'idée de monter un projet de solidarité internationale s'appuie au départ autant sur un rêve et une vision un peu romantique de la situation que sur une profonde envie d'agir, à son niveau, le plus concrètement possible. Le passage de l'un à l'autre est toujours un vrai défi. Il convient d'être réaliste et patient quand on veut s'engager sérieusement dans ce type d'action. Développer un partenariat, mobiliser les différents acteurs, mettre en place le projet, trouver des financements, cela prend du temps et de l'énergie.



Agir avec quels partenaires ?

Les partenaires financiers, les partenaires techniques, les partenaires humains.

Renseignez-vous après de :

- Les centres Ritimo
www.ritimo.org
- Réseau des Espaces volontariats de France Volontaires
www.evfv.org

Comment ça marche ?

• Le dossier de présentation

Disons qu'à travers un projet de 10 à 15 pages, il y a largement de quoi évoquer l'essentiel : l'association, l'action, le cadre (contexte) de l'action, le(s) partenaire(s), les objectifs, les actions prévues, et résultats attendus, l'équipe du projet, et le budget prévisionnel.

• La Santé

L'aspect sanitaire d'un projet de solidarité internationale est important, notamment dans des pays où l'accès aux soins est difficile (délais des vaccins).

• La responsabilité individuelle et collective

Celle-ci concerne essentiellement les assurances : assurance responsabilité civile individuelle, assurance maladie et de rapatriement.

• **Les règles et les normes de sécurité** ne sont pas les mêmes selon les pays visités. Il est important de bien se renseigner sur celles-ci afin de les respecter.

• **Un certain nombre de démarches administratives sont impératives** pour un départ à l'étranger : passeport, visa, assurance...



<http://ccfd-terresolidaire.org>
(rubrique Visa pour le voyage)



Aleth, Madeleine, Benoît et Maïni 4 Scouts et Guides de France en Egypte



Nous sommes quatre étudiants lyonnais, trois filles et un garçon, âgés de 18 à 19 ans. Membres des Scouts et Guides de France, on nous y apprend, au fil des ans, à devenir autonomes, indépendants et à nous ouvrir aux autres. A ce titre, nous avons pendant deux années, monté un projet solidaire dans son intégralité.

C'est ainsi que, parallèlement à nos études et autres activités, nous avons trouvé un partenaire, notre destination, les activités que nous voulions et étions capables d'entreprendre sur place et bien sûr, le financement nécessaire.

Pendant toute la préparation de notre projet, accompagnés par les Scouts et Guides de France, nous avons mobilisé plusieurs financeurs. Nous avons aussi relevé nos manches pour organiser des activités d'autofinancement (vente de gâteaux, tombolas et autres). Nous avons aussi pu nous préparer à affronter l'inconnu en bénéficiant d'un accompagnement à la communication interculturelle.

A notre arrivée, nous avons été mis en relation avec deux associations : Caritas Egypte et l'Association des Frères. Dans chacune de ces associations, notre mission principale était d'organiser des jeux pour les enfants. Nous avons aussi donné quelques cours de français et des séances de travaux manuels. Travailler avec des enfants en situation difficile était pour nous quelque chose de nouveau. S'ajoutait à cela, l'intérêt d'être acteurs dans deux associations et ainsi, de travailler de manière différente et complémentaire.

Nous avons fait de nombreuses rencontres et avons beaucoup échangé, joué et travaillé entre égyptiens et français issus de milieux différents. Cette richesse culturelle nous a vraiment plu.

 ipe-champagneardenne@crij-ca.fr

CRIJ Champagne-Ardenne - Centre Europe Direct

41 rue de Talleyrand - 51100 Reims - Tél. 03 26 79 84 75

 www.jeunes-ca.fr (rubrique *Bouger à l'international*)



europdesk





Bourses et aides publiques

Aide à la mobilité internationale (Région)

La Région Champagne-Ardenne, dans le cadre de StudéO, vous donne un coup de pouce si vous partez étudier à l'étranger ou effectuer un stage pratique en entreprise. Pour en bénéficier, il faut être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur situé en France, être âgé au maximum de 27 ans et avoir un foyer fiscal parental en Champagne-Ardenne (quotient familial pris en compte).

Durée : 4 à 30 semaines. **Montant** : 80€ à 100€ par semaine.

Dépôt de dossier au Conseil Régional (Direction de l'enseignement supérieur) au plus tard dans les 30 jours qui suivent le 1er jour du séjour.

Bourse de séjour à l'étranger (Région)

La Région permet aux lycéens de Champagne-Ardenne de partir à titre individuel en séjour découverte (par l'intermédiaire d'un organisme linguistique) ou en stage dans une entreprise à l'étranger.

Durée : 26 semaines maximum.

Montant : 80€ par semaine (240€ si l'élève est boursier).

Dépôt de dossier au Conseil Régional (Direction des lycées et de l'apprentissage) au plus tard dans les 30 jours qui suivent le 1er jour du séjour.

L'aide à la mobilité internationale (Ministère)

Le Ministère de l'enseignement supérieur propose une aide supplémentaire aux étudiants boursiers qui poursuivent une partie de leur études ou effectuent un stage à l'étranger dans le cadre de leur cursus universitaire.

Durée : 2 à 9 mois. **Montant** : 400€ par mois.

Dossier à retirer au service des relations internationales de votre établissement.

Autres aides publiques

Certains villes et départements (Conseils Généraux) peuvent aussi attribuer des bourses d'enseignement supérieur et/ou de mobilité.



www.cr-champagne-ardenne.fr

www.jeunes-ca.fr (rubrique *Bouger à l'international/ Bourses et Aides*)